

Proposer d'accompagner la formation par visio conférence

Fiche 26

Action 3.3.1

Axe 3 : Optimiser les conditions d'exercice des professionnels de santé
Objectif 3.3 : Favoriser la formation et la coordination des acteurs de santé

Diagnostic	Depuis plusieurs années internet est très utilisé pour la formation des adultes. Les médecins font un large usage d'Internet pour leur formation personnelle et pour entretenir des échanges avec leurs pairs, mais ils n'ont que peu d'opportunité de suivre de véritables cursus de formation à distance dans leur spécialité. De plus, il n'existe pratiquement pas de sites de formation médicale accrédités au titre de la formation continue, une bonne partie des sites qui proposent des contenus structurés en parcours pédagogiques sont liés à l'industrie pharmaceutique et ne sont pas autorisés à distribuer des crédits de Formation Médicale Continue (FMC). Pourtant, des études montrent que la e-FMC est équivalente à des formations dites présentielles (20)
Enjeux	Offrir une solution interactive, riche et visuelle pour améliorer l'accès aux connaissances Améliorer les compétences médicales et la qualité des soins des patients Collaborer et partager des expériences entre professionnels Étudier des cas complexes (staff) Valoriser le département et favoriser l'installation de professionnels de santé
Actions	Proposer des formations médicales continues ou des staffs ponctuels par visioconférence dans le département Trouver des partenaires pour retransmettre des séminaires, colloques et formations à des professionnels de santé et internes dans une salle de visioconférence sur le territoire Mettre en avant les atouts du territoire loir-et-chérien
Public(s) visé(s)	Professionnels de santé
Pilote(s)	DADOPS
Partenaires et ressources partenariales	Partenaires : CDOM, ARS, Universités, CH, GCS Ressources partenariales : Article 11 du code de la déontologie médicale Décret n°84-131 du 24/02/84 relatif au statut des praticiens hospitaliers Ordonnance n°96-346 du 24/04/96 relative à la réforme de l'hospitalisation publique et privée Arrêté du 06/05/97 création du Conseil national de la formation médicale continue <u>PTS</u> : Objectif 2 : Relever le défi des professionnels de santé Action 2.1 : faciliter l'installation des médecins généralistes Action 2.3 : favoriser les protocoles de coopérations entre les professionnels de santé
Leviers/freins	Leviers : Accès facile à l'enseignement en réduisant les coûts de déplacement, gain de temps par l'absence de longues distances à parcourir, l'interactivité et les dialogues de chacun des sites enrichissent la formation Freins : la barrière de l'écran peut être un frein pour l'expression de certaines personnes, les outils de formation doivent être maîtrisés parfaitement par les intervenants, pérennité économique, formation à distance peu accessibles
Moyens mobilisés	Communication Lieu de réception approprié pour accueillir une visioconférence Nécessité de créer des partenariats avec des institutions proposant des conférences thématiques, colloques, journées de formations, etc.
Échéancier	A long terme
Indicateurs du suivi et évaluation proposés	Évaluation du nombre de FMC par visioconférence réalisée Évaluation du nombre de participant à chaque FMC